



# LE BULLETIN

NUMÉRO 165 — DÉCEMBRE 2021



## Dans ce numéro...

Le mot du Maire	Page 3
Conseil municipal en 2021	Pages 4 à 7
Âges et Vie	Page 8
Mouvements de personnel	Page 9
Travaux	Page 10
Élections 2022	Page 11
Le SYBERT	Page 12
Mesures sanitaires	Page 13
Urbanisme 2021	Page 14
Etat civil 2021	Page 15
Le Comité des Fêtes	Page 16
Travaux—Pont	Pages 18 et 18
9Associations	Pages 20 à 29
Espaces jeux et infos diverses	Pages 30 à 33
Galerie Photos	Page 34

Les traditionnelles Fêtes de Noël et du Jour de l'An tant attendues de tous seront une nouvelle fois rythmées par la pandémie et l'apparition de la 5<sup>ème</sup> vague de Covid-19.

Si la vaccination semble être la formule la mieux adaptée pour freiner la propagation du virus, ne relâchons pas notre vigilance et continuons à appliquer les gestes barrières et le port du masque.

Aux vues des nouvelles mesures gouvernementales et par mesure de précaution, la traditionnelle « Cérémonie des Vœux » initialement prévue samedi 08 janvier 2022 a été annulée.

Le repas des anciens, moment de convivialité attendu de tous, a été remplacé par la distribution d'un bon d'achat à présenter chez les commerçants participants de la Commune.

Le Père Noël quant à lui, compte tenu de son grand âge, n'a pas pu être présent comme à l'accoutumée le 24 décembre au soir. Mais, il a pris soin de déléguer sa traditionnelle distribution de cadeaux à ses adjoints, le vendredi 24 décembre, de 17h à 19h, Salle Polyvalente à tous ceux dont les enfants âgés de moins de 11 ans avaient déposé un dessin sous le sapin du hall de la Mairie.

Concernant les travaux structurants, les 4 appartements communaux de la Rue de la Cascade sont maintenant terminés et aussitôt loués. De plus, les travaux de réfection du Pont sous maîtrise d'ouvrage de Grand Besançon Métropole sont terminés. Je remercie tous les riverains de leur compréhension.

Si la vie associative semble au point mort, nombre d'entre nous poursuivent leurs activités. Il est important de continuer à programmer les manifestations qui rythment la vie du village.

Je remercie également les professeurs des Écoles ainsi que les personnels d'encadrement du périscolaire pour les efforts collectifs consentis pour que la vie continue dans les meilleures conditions possibles pour les enfants.

Le personnel communal, les élus et moi-même vous souhaitons dans cette situation difficile de *Belles Fêtes* de fin d'année en famille et entre amis ainsi qu'une *Belle et Heureuse Année 2022 !*

Philippe CHANEY.



Résumé des réunions du Conseil municipal de Beure :

- 5 séances.
- 38 délibérations prises



**Délibération n°1/2021** : Le Maire présente aux élus le rapport sur le montant définitif des charges transférées à Grand Besançon Métropole en 2020 et le prévisionnel pour 2021.

Adopté à l'unanimité.

**Délibération n°2/2021** : La commune avait en 1990 conclu une convention avec SFR pour la création d'un réseau câblé. Cette entreprise propose de racheter ce réseau pour 25 000 €.

Adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°3/2021** : M. le 1er adjoint expose le détail du montant des charges liées à l'exploitation de la micro-crèche pour 2020, 2 975,73 € à redemander à l'ADAEJ25.

Adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°4/2021** : M. le 1er adjoint présente le détail des charges d'eau et d'assainissement des logements du 3 rue de la République pour 2020.

Adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°5/2021** : M. le 1er adjoint propose de reconduire pour 2021 les tarifs 2020 de locations des salles Henri Bertrand et celle Place Jean Grappin.

Adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°6/2021** : M. le 1er adjoint propose de reconduire pour 2021 les tarifs 2020 d'utilisation de l'alambic communal.

Adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°7/2021** : M. le 3ème adjoint expose aux élus une offre de l'AD@T afin de sécuriser les données des ordinateurs de la mairie. Proposition d'un audit à 200 € et d'un service mensuel à 26 €.

Adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°8/2021** : Mme la 2ème adjointe présente aux élus un projet de convention avec la SPA de Besançon concernant la prise en charge des chiens errants trouvés sur la commune. Gestion pour un montant 2021 de 674,50 €.

Adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°9/2021** : Mme la 2ème adjointe précise l'indemnité 2020 de gardiennage de l'église pour 400 € affectée au prêtre.

Adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°10/2021** : Présentation des Restes à Réaliser sur les différents budgets.

Adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°11/2021** : Mme la 2ème adjointe propose de verser une indemnité exceptionnelle de 200 € pour service rendu à une élève ayant effectué un stage d'un mois au secrétariat de mairie.

Adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°12/2021** : Vote du taux d'imposition—30,21% TFB et 29,80% TFNB

Adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°13/2021** : Vote du montant du fonds de concours à verser à GBM concernant les travaux de voirie réalisés en 2019 rue de Besançon et rue de la République. 202 370,73 € H.T.

Adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°14/2021** : Mme la 4ème adjointe présente la demande du relais des assistantes maternelles demandant aux communes membres une nouvelle embauche à 0,5 ETP.

Adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°15/2021** : Mme la 2ème adjointe propose d'amortir sur une année l'amortissement de l'attribution de compensation d'investissement versée en 2020 à GBM, et de la neutraliser.

Adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°16/2021** : Vote des différents budgets 2021 (Logements, communal et CCAS).

Adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°17/2021** : Mme la deuxième adjointe expose la proposition de subventions aux associations pour 2021 pour un total de 8 435,00 €.

Adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°18/2021** : M. le Maire expose aux élus le rapport concernant la Délégation de Service Public relative à la gestion de la micro-crèche.

Adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°19/2021** : Dans le cadre du renouvellement de la DSP, il convient de créer une Commission des Contrats de Concessions (CCC) qui aura pour rôle de gérer ce dossier. Désignations des titulaires et suppléants.

Adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°20/2021** : M. le Maire précise aux élus que la DSP pour la gestion de la micro-crèche va arriver à expiration. Il demande aux élus de l'autoriser à lancer la procédure de renouvellement.

Adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°21/2021** : M. le Maire indique aux élus qu'un don de terrain est proposé à la commune au Lieudit « Aux Charbonnières » pour 2 628 m<sup>2</sup>.

Adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°22/2021** : Mme la 4ème adjointe propose de mettre en place des tarifs évolutifs en fonction du quotient familial pour la micro-crèche en lieu et place du tarif unique.

Adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°23/2021** : Mme la 2ème adjointe présente aux élus les Comptes de Gestions 2020 dressés par le comptable public de la commune.

Adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°24/2021** : Mme la 2ème adjointe présente les Comptes Administratifs 2020 des différents budgets, ils concordent aux comptes de gestion.

Adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°25/2021** : Mme la 2ème adjointe propose aux élus les affectations des résultats 2020 des différents budgets.

Adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°26/2021** : Mme la 2ème adjointe propose aux élus d'anticiper le passage obligatoire à une nouvelle nomenclature compte, la M57, dès le 1er janvier 2022 pour tous les budgets.

Adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°27/2021** : Mme la 2ème adjointe présente les tarifs 2022 pour la Taxe sur la Publicité Extérieure.

Adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°28/2021** : M. Prost, conseiller, présente son travail sur l'achat d'un nouveau tracteur communal et propose d'acheter un tracteur d'occasion JOHN DEERE pour 49 800,00 € T.T.C.

Adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°29/2021** : M. Prost, conseiller, propose de vendre l'ancien tracteur communal pour 5500 €.

Adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°30/2021** : M. le Maire indique qu'afin d'éviter les conflits d'intérêts, il propose de donner aux adjoints l'autorisation d'ester en justice au nom de la commune.

Adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°31/2021** : Mme la 4ème adjointe indique que la Préfecture a donné son accord pour prolonger exceptionnellement la DSP jusqu'au 30 avril 2022 pour permettre de réaliser la procédure de renouvellement. Il est proposé de conclure l'avenant correspondant avec le délégataire actuel.

Adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°32/2021** : Mme la 2ème adjointe précise l'indemnité 2021 de gardiennage de l'église pour 400 € affectée au prêtre.

Adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°33/2021** : M. le Maire présente le projet de convention tripartite avec l'Etat et GBM concernant les opérations d'entretien de la RN 83 sur le territoire de la commune.

Adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°34/2021** : M. le Maire présente le projet de convention avec GBM concernant les circuits de VTT passant sur la commune prévoyant notamment les parcours et leur entretien.

Adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°35/2021** : M. le Maire présente aux élus le projet de renouvellement de la convention avec GBM concernant l'Aide aux Communes. La tarification reste identique pour la commune.

Adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°36/2021** : Mme la 4ème adjointe expose aux élus l'augmentation nationale des salaires dans le domaine des crèches dès 2022. En conséquence elle propose une répartition de la hausse de budget entre la commune et les familles. Les tarifs pour 2022 sont légèrement augmentés.

Adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°37/2021** : Mme la 2ème adjointe propose aux élus de dissoudre le budget Logements, aujourd'hui excédentaire, et de verser les excédents au budget communal.

Adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°38/2021** : Mme la 2ème adjointe propose aux élus d'ouvrir pour l'exercice 2022 l'équivalent d'un quart du budget d'investissement 2021. L'objectif est de palier les différentes dépenses imprévues avant le vote du budget 2022.

Adoptée à l'unanimité.

**Vous pouvez consulter les comptes rendus des Conseils municipaux sur le site internet de la commune mais également en mairie.**

Comme l'année dernière, j'organise un goûter de fin d'année en musique avec Agathe : habitante de Beure.

Mais cette année, je fais en même temps mon pot de départ car je pars pour de nouvelles aventures, toujours chez Ages et Vie ; je vais être Manager Régionale sur le département de la Haute-Saône, se sera Cécile (déjà en poste à Beure) qui prendra le relais à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, quant à moi je terminerai le Jeudi 30 décembre.

Pour cette occasion, je suis contente d'inviter les personnes avec qui j'ai travaillé pendant plus d'1 an : Le Maire, le Boulanger, Cathy la secrétaire de Mairie, Marie-Hélène : l'infirmière, les kinés de la maison médicale, les Médecins ..... toutes ces personnes ont été très présentes, à l'écoute et disponibles (j'en oublie sûrement .....désolé).



Chez Ages et Vie, nous avons la possibilité d'évoluer, d'être muté, l'entreprise se développe sur toute la France, des postes sont à pourvoir, ne pas hésiter à contacter le siège rue Armand Barthet, 25000 Besançon.

Il y a en ce moment 13 Locataires et 1 chambre disponible, les auxiliaires de vie accompagnent nos aînés dans les gestes de la vie quotidienne, je suis heureuse d'avoir 3 Beurotes dans la maison Ages et Vie à Beure.

L'équipe se compose de 6 salariés, la Responsable Maison qui sera Cécile, la Responsable Adjointe Marie-Gabrielle, 2 personnes à 31 heures : Fatima et Toiharati, 2 Personnes à 35 heures : Maêva et Emma, sans oublier l'apprentie Souraya qui sera chez nous à Beure jusqu'en Août 2022.



**Natasha SAUVAGE, future ancienne responsable de la maison BEURE**



L'année 2021 fut marquée par un renouvellement important du personnel de la commune. Notamment, vous pouvez voir régulièrement dans les rues de Beure les trois employés techniques polyvalents. :

- A gauche **Jérôme PIDANCET**, dernier recruté en novembre 2021.
- Au milieu **Jean EHRHARD**, recruté 1er trimestre 2021.
- A droite, **Kévin WIRTH**, présent dans les effectifs depuis fin 2020.

Une équipe jeune avec une expérience commune récente mais qui pour le moment donne pleine satisfaction dans leurs différentes tâches.



Afin de les aider à réaliser leur travail dans les meilleures conditions, la commune a procédé cette année au remplacement de l'ancien tracteur. C'est ainsi qu'en juin dernier, un tracteur d'occasion de type JOHN DEERE a été acheté pour 49 800,00 € T.T.C.



Deux départs à la retraite :

- **Pascal PRUDENT** a décidé de faire valoir ses droits à la retraite après 21 années passées au service de la commune.
- **Hélène BOURETTE**, ATSEM à l'école de Beure depuis 2011 est partie à la retraite depuis le mois d'octobre. Elle a été remplacée par Madame Laura QUESTE. Cette dernière occupait jusqu'à alors un poste aux Francas qui a été pourvu par Damien WETZEL.

Nous souhaitons une bonne retraite à Hélène et Pascal.



# Travaux - Rénovation mur Âges et Vie

Dans l'objectif d'aménager l'espace communal situé à gauche de la structure Âges et Vie et à droite des logements communaux de la maison OUDET, des travaux de rénovation du mur suivant le sentier pédestre ont été commandés.

Cette opération a été confiée aux Chantiers Départementaux pour l'Emploi d'Insertion (CDEI), association basée à Franois et dont l'objectif est de permettre aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, isolement, état de santé, précarité) de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion professionnelle.



Une équipe de 8 personnes a été diligentée pour ce chantier, au moins un chef d'équipe et des travailleurs plus ou moins chevronnés ; en effet les CDEI profitent de ce type de travaux pour former les moins expérimentés. C'est ainsi par exemple que deux personnes de l'équipe ont pu également profiter du chantier du pont rue de la Cascade pour se former auprès de l'entreprise en charge de la rénovation de l'ouvrage d'art.



Les travaux consistent en la réfection du mur et la pose d'une clôture.

En raison de difficulté d'approvisionnement en clôture, la finalisation du chantier a été reportée au printemps et fera l'objet d'un devis complémentaire.

Deux nouveaux accès ont été créés : le premier donnant accès à l'étang et le second donnant accès au terrain communal que la commune souhaite aménager.



## DATE DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES

L'élection du président de la République se déroulera les **dimanches 10 et 24 avril 2022**.

## DATES DES ELECTIONS LEGISLATIVES

Les élections législatives se dérouleront les **dimanches 12 et 19 juin 2022** pour la désignation des 577 députés, parmi lesquels 11 députés des Français établis hors de France.

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour savoir facilement si vous êtes inscrit et dans quelle commune, il y a trois solutions simples :

- ◆ Si vous avez plus de 18 ans, vous êtes normalement inscrit d'office sur la liste électorale de votre commune.
- ◆ Si vous avez déjà voté lors de précédentes élections, vous êtes normalement inscrits sur la liste de la commune où vous avez voté la dernière fois. A part si vous êtes inscrit entretemps sur la liste électorale d'une autre commune après un déménagement par exemple
- ◆ Si un doute persiste, il existe une page du site Service-public.fr spécialement conçue pour vous qui s'appelle "Interroger sa situation électorale".

### *Je déménage, comment m'inscrire sur une nouvelle liste ?*

Il existe trois moyens pour s'inscrire.

- ◆ Vous pouvez entamer une démarche en ligne sur le site Service-public.fr en créant un compte ou en vous connectant grâce à vos identifiants France Connect. Il vous faudra remplir le formulaire Cerfa n°12669 d'inscription et joindre la version numérique de votre justificatif de domicile et de votre justificatif d'identité.
- ◆ Vous pouvez vous rendre à la mairie de votre commune pour remplir le formulaire et y joindre une copie de votre justificatif d'identité et un justificatif de domicile.
- ◆ Il est également possible de faire cette demande par courrier en adressant les trois documents (formulaire et les deux justificatifs) à la mairie de votre commune.

### *Quels justificatifs sont acceptés ?*

**Justificatif d'identité** : Il faut présenter sa carte nationale d'identité ou son passeport. Si vous ne possédez ni l'un ni l'autre, vous devrez présenter un identifiant avec photo (permis de conduire, carte vitale par exemple) et y joindre une copie de votre acte de naissance de moins de trois mois.

**Justificatifs de domicile** : "Vous devez fournir un justificatif de moins de 3 mois, à votre nom et mentionnant l'adresse de votre domicile sur la commune" (quittance de loyer (non manuscrite), facture d'électricité, d'eau, de gaz ou de téléphone, attestation d'assurance de votre logement)

### *Quel délai pour l'inscription ?*

Selon l'article L9 du code électoral, il vous faut être inscrit sur la liste électorale de votre commune de résidence avant "le sixième vendredi précédent le premier tour de l'élection". Le premier tour de la présidentielle ayant lieu le 10 avril 2022, **il vous faudra donc être inscrit avant le 4 mars 2022**.

### *Je viens d'avoir 18 ans, que faire ?*

Les jeunes majeurs sont automatiquement inscrits sur les listes électorales de leur commune de rattachement, en général la commune de résidence des parents. Mais cette inscription n'est faite que si le jeune adulte a été recensé à 16 ans par l'Insee.

Si vous avez 18 ans et possédez une attestation de recensement citoyen, vous êtes inscrits. Dans le cas contraire, il vous faudra faire une demande d'inscription classique sur les listes. Pour les jeunes qui fêteront leurs 18 ans entre le 4 mars et le 9 avril, le délai d'inscription est repoussé "au plus tard le 10e jour précédant le premier tour", soit le 31 mars.

**Si vous avez un doute, rendez vous sur la page "Interroger sa situation électorale" .**

### *Quel système de procuration ?*

Vous pouvez remplir les documents de procuration en ligne sur [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr) mais il vous faut toujours ensuite vous rendre obligatoirement en gendarmerie.

En 2022, un électeur d'une commune A pourra donner procuration à un électeur qui réside sur une commune B. Ce dernier pourra voter à la place de l'électeur de la commune A sur la commune A.

Sur le territoire de Grand Besançon Métropole, l'organisme qui assure le traitement des déchets est le SYBERT (Syndicat mixte de Besançon Et de la Région pour le Traitement des déchets).



Pour réaliser sa lourde tâche, cet organisme dispose de plusieurs infrastructures :

- **Une usine d'incinération à valorisation énergétique** pour les ordures résiduelles dont l'exploitation a été confiée à l'entreprise VALAXION.
- Un **centre de tri** pour les déchets ménagers recyclables est géré en régie partielle. Le bâtiment, la gestion et la maintenance sont gérés directement par le SYBERT. Le tri est réalisé par l'entreprise d'insertion Gare BTT.
- **16 déchetteries** dont le gardiennage est géré par le SYBERT pour les plus grosses et pour les neuf autres par les entreprises TRI et INTERMED. **Pour rappel, les cartes d'accès aux déchetteries sont gratuites et ouvertes à tous via le SYBERT.**
- Une **installation de tri-massification (ITM)** qui permet de trier et de valoriser les encombrants issus des déchetteries.
- **Des chalets de compostage et des composteurs en pied d'immeuble** afin de pouvoir permettre à tous les habitants du SYBERT de recycler leurs déchets de cuisine.

## Focus sur les déchetteries

**Déchets acceptés** : Amiante, batteries, bois, déchets ménagers dangereux, déchets verts, déchets d'équipements électriques et électroniques, encombrants, gravats, huile de friture, lampes, métaux et ferrailles, mobiliers, papiers/cartons, piles et accumulateurs, plâtre, pneus, radiographies, textiles, verre...

Plus d'informations sur :

[https://www.sybert.fr/que\\_faire\\_de\\_mes\\_dechets/en\\_dechetteries/les\\_dechets\\_acceptes/](https://www.sybert.fr/que_faire_de_mes_dechets/en_dechetteries/les_dechets_acceptes/)

**Déchets refusés** : bouteilles de gaz, cadavres d'animaux, déchets de soin, emballages ménagers recyclables, litières d'animaux, médicaments, ordures ménagères, produits radioactifs.

Plus d'informations sur :

[https://www.sybert.fr/que\\_faire\\_de\\_mes\\_dechets/en\\_dechetteries/dechets-refuses-en-dechetterie/](https://www.sybert.fr/que_faire_de_mes_dechets/en_dechetteries/dechets-refuses-en-dechetterie/)

**Pour obtenir un badge**, fournir le formulaire de demande que vous pouvez trouver sur le site du SYBERT + carte identité + justificatif de domicile :

- Par mail à [dechetterie@sybert.fr](mailto:dechetterie@sybert.fr)
- Par courrier : 4 rue Gabriel Plançon - la City  
25043 Besançon cedex
- Directement sur place à l'adresse ci-dessus.



Fin octobre, la commune a reçu une information étonnante de la part de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Bourgogne Franche-Comté : Beure est la commune avec la population la moins vaccinée de Grand Besançon Métropole ; de l'ordre de 66,6% contre 84,4% de moyenne pour le reste des villages.



L'agence a alors proposé de venir faire une opération vaccinale exceptionnelle, un accord a été trouvé pour une mise à disposition de la salle polyvalente le samedi 4 décembre 2021.



Grâce à une communication sur divers supports, les Beurots (mais pas que) ont répondu présents et en nombre.

9 heures avait déjà retenti qu'une file d'attente commençait à se créer le long de la salle polyvalente.

À l'intérieur, l'équipe est rôdée : salle d'attente dans le hall, appel à vaccination deux par deux puis attente de 15 minutes pour vérifier que tout va bien dans la salle principale.

Les membres bénévoles conjugués du SDIS, de la protection civile et de la croix rouge ont été surpris par la réussite de l'opération et on été contraints d'aller chercher des doses supplémentaires du vaccin PFIZER, seul vaccin administré durant l'opération.

### **Au final c'est un total de 114 personnes qui ont été vaccinées.**

Rappel des consignes sanitaires du moment (sous réserves d'évolution) :

**Pass sanitaire :** Obligatoire dans les ERP (établissement recevant du public) pour toutes activités ludiques, sportives, festives, culturelles pour les personnes âgées d'au moins 12 ans et 2 mois. - Obligatoire dans les manifestations extérieures (ex: Marché de Noël) si le contrôle est rendu possible (délimitation, entrée/sortie, personnel pouvant contrôler) ou pour accéder à des zones de restauration (consommation sur place) si ces dernières sont installées ou que le contrôle du passe sanitaire à l'entrée n'est pas réalisable ; - Pas obligatoire pour les réunions professionnelles dans les ERP si le nombre de participants ne dépasse pas 50 personnes et qu'aucune collation n'est prévue, dans les cas contraires, le contrôle du passe sanitaire est exigé.

**Port du masque :** - Obligatoire dans les ERP à partir de 11 ans ; - Obligatoire dans les établissements scolaires pour tout le monde dès l'école élémentaire aussi bien en intérieur qu'en extérieur (même durant les activités sportives) ; - Obligatoire en extérieur dans les zones à haute fréquentation tels que les rassemblements, manifestations ou dans les endroits densément fréquentés (à l'appréciation des organisateurs) ; - Peut être enlevé momentanément durant la restauration, les activités physiques/sportives affectant le rythme cardiaque et la respiration et durant certains rituels dans les lieux de cultes.

## INSTRUCTION DES DEMANDES D'URBANISME

Le tableau ci-dessous vous présente le nombre de dossiers d'urbanisme traités par la mairie depuis l'année 2018.

TYPES DE DOCUMENTS	NOMBRE DE DOSSIERS TRAITÉS			
	En 2018	En 2019	En 2020	En 2021 (À CE JOUR)
Permis de construire	8	5	13	5
Déclaration Préalable de Travaux	17	17	15	29
Autorisation de Travaux (ERP)	1	-	-	1
Permis d'Aménager	1	-	-	-
Permis de Démolir	2	-	-	2
Certificat d'Urbanisme	41	63	64	70

Constat :

- ◆ Un nombre grandissant de Déclarations Préalables : concerne généralement des travaux de moindre envergure.
- ◆ Un nombre plus important de certificats d'urbanisme : la plupart du temps demandé en cas de vente de maison.



À partir du 1er janvier 2022, vous avez la possibilité de déposer vos demandes d'urbanisme par voie dématérialisée.

Dans l'attente de la mise en place d'une plateforme de dépôt par l'Etat qui devrait avoir lieu au 1er trimestre 2022, la Saisine par Voie Electronique (SVE) se fera via l'adresse mail de la commune :

**beure.mairie@wanadoo.fr**

En cas de dépôt par voie dématérialisée :

- ◆ Vous recevrez un accusé de réception électronique.
- ◆ L'instruction sera entièrement dématérialisée : les courriers divers et la décision seront transmis par mail.
- ◆ Pour les pièces jointes : les seuls formats acceptés sont les suivants : PDF, JPEG et PNG.

## ETAT CIVIL (depuis juin 2021)

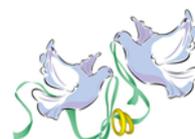
### NAISSANCES



Énola BOGLIONI	03 juin	EPAGNY METZ-TESSY (74)
Marc PIERROT	08 juillet	BOURGOIN-JALLIEU (38)
Elizabeth STENEGRIE	08 juillet	LYON 8 <sup>ème</sup> (69)
Louna BOUCHEIKHI	13 juillet	BESANÇON
Nathan DUPOUX	28 juillet	BESANÇON
Eva KLINGER	13 août	BESANÇON
Issaïm LAUROT	09 septembre	BESANÇON
Ayoub HAKKAR	12 septembre	BESANÇON
Simon DERRIEY	19 septembre	BESANÇON
Églantine CARTERON	10 octobre	BESANÇON
Tchad ADENOT	21 octobre	FIRMINI (42)
Koven STELHY	17 novembre	BESANÇON
Lilou SEIGLE	22 novembre	BESANÇON
Emma SAILLARD	26 novembre	BESANÇON
Isaac KLINGER	02 décembre	BESANÇON
Davina BILLOTET	04 décembre	BESANÇON
Téa CITRE	07 décembre	BESANÇON

### MARIAGES/PACS

Julie DANGUIS & Yann MARCHAL – pacsés le 14 juin  
 Catherine DEVILLARD & Didier PERRÉAL – pacsés le 17 juin  
 Romain GENRE & Madeleine HUA – mariés le 03 juillet  
 Florence TRUEL & Samuel BOUVARD – pacsés le 21 juillet  
 Carl LEDANSEUR & Julie BROCARD – pacsés le 28 juillet  
 Sylvain DUCROS & Fanny PERROUD – mariés le 11 septembre  
 Sophie SIMOES & Bérenger BUSSANDRI – pacsés le 05 novembre  
 Didier GRIME & Sonja BRAUN – pacsés le 13 octobre  
 Jérémie VIENNOT & Jeanne THIBERT – pacsés le 15 novembre  
 Cynthia VAUTHIER & Justin BOUBET-VINAT – pacsés le 22 novembre



### DÉCÈS

Charles FATTELAY	04 juillet	ORNANS
Claude REBILLOT	08 juillet	BEURE
Ginette BARÇON Née FASEL	15 octobre	DIJON
Michelle CANTENOT Née SIMONIN	16 octobre	BEURE
Noëlle BITARD Née HUMBERT	24 novembre	BESANÇON
Janine TOUVREY née JACQUINOT	14 décembre	BESANÇON
Hélène CARISEY	17 décembre	THISE
Raymond ANGININ	24 décembre	BESANÇON

Cette fin d'année 2021 n'était clairement pas celle que tout le monde espérait et ressemble beaucoup à l'an passé.

Néanmoins, le Comité des Fêtes de Beure a décidé d'assurer la traditionnelle remise des cadeaux aux enfants de la commune.

C'est ainsi que le 24 décembre, de 17h à 19h, ils ont suppléé le Père Noël afin de remettre aux enfants un cadeau de Noël bien mérité.

Une quarantaine d'enfants nous avaient fait parvenir leurs dessins et sont venus chercher les cadeaux juste avant le Réveillon.

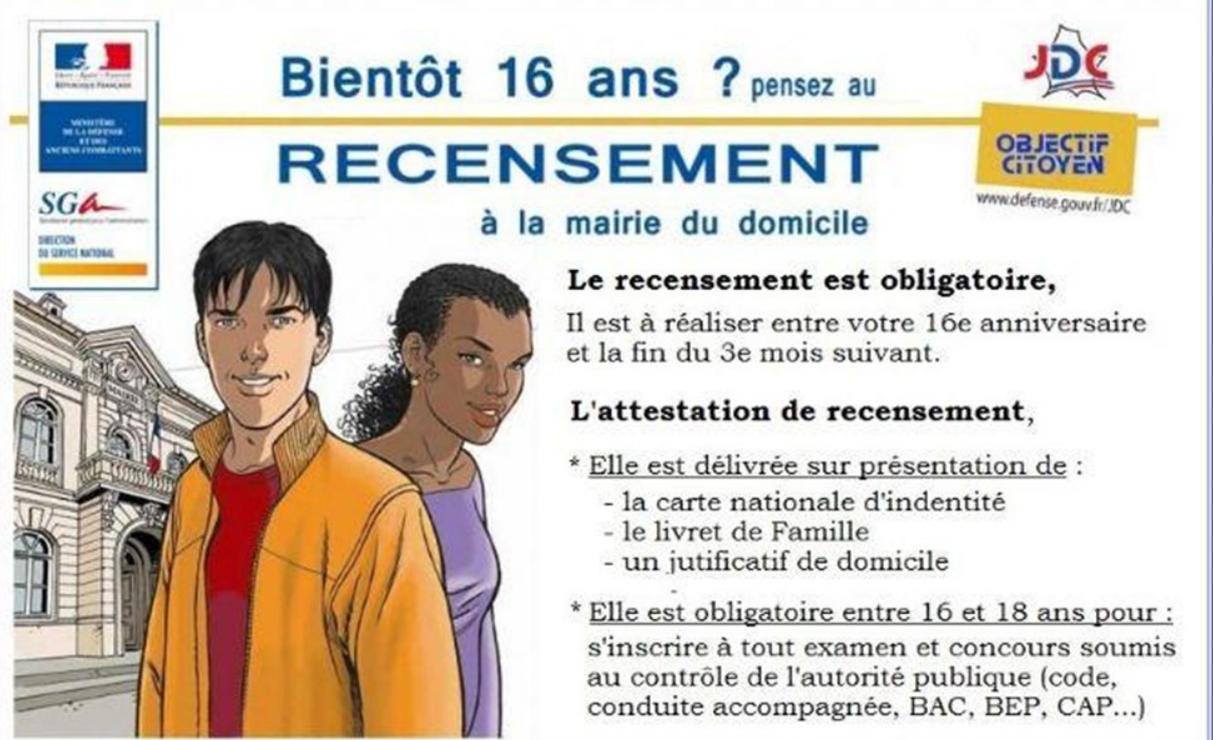


## Le Comité des Fêtes recrute !

Afin de pouvoir continuer à assurer les manifestations festives du village, le Comité des Fêtes recherche des bénévoles volontaires.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter le secrétariat de mairie, nous vous mettrons en relation avec le Président du Comité.

Tout le monde est le bienvenu !



**Bientôt 16 ans ? pensez au**  
**RECENSEMENT**  
à la mairie du domicile

**Le recensement est obligatoire,**  
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

**L'attestation de recensement,**

- \* Elle est délivrée sur présentation de :
  - la carte nationale d'identité
  - le livret de Famille
  - un justificatif de domicile
- \* Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

**OFFERT PAR LA MAIRIE DE VOTRE COMMUNE**

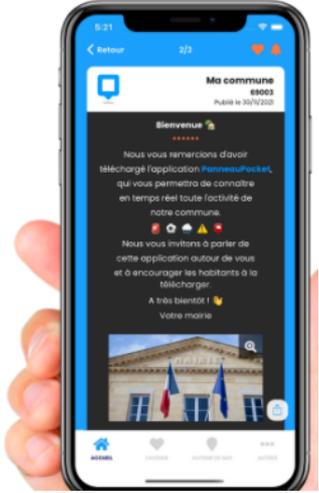
**TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET**

Pour vous informer et vous alerter, votre Mairie s'équipe de **PanneauPocket**.

Toute l'actualité de votre Commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Disponible sur **Play Store (Android), App Store (Apple) ou AppGallery (Huawei)**

Retrouvez également toutes les infos et alertes des communes depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)




N'hésitez pas à vous abonner à la station de la commune de Beure sur l'application Panneau Pocket ainsi qu'à la page facebook du village :

<https://www.facebook.com/pages/category/City-Hall/Commune-de-Beure-106258181310136/>

**Pour rappel :** vous avez la possibilité de recevoir les bulletins communaux par mail à la place de la version papier. Pour cela, envoyez un mail à la mairie avec nom et adresse postale.

# Travaux—Pont rue de la Cascade

Depuis 2019, Grand Besançon Métropole gère la compétence voirie à la place de la commune. C'est dans ce cadre qu'un diagnostic général sur les ouvrages d'arts, et notamment les ponts, a été réalisé sur l'ensemble des communes de l'agglomération.

Le pont rue de la Cascade a fait l'objet d'une étude dont le résultat a mis en avant la nécessité de consolider cet ouvrage.

Les travaux ont été réalisés au cours des mois de novembre et décembre par l'entreprise HEITMANN ET FILS.

Afin de ne pas isoler les habitations desservies par ce point, il a fallu créer un pont provisoire passant sur un terrain privé avec l'accord du propriétaire.

La première étape fut alors d'amener ce pont et de l'installer, opération délicate en raison de l'étroitesse de la route menant à l'ouvrage. Le conducteur a dû faire jouer ses talents en marché arrière jusqu'à l'intersection avec la rue de Besançon pour repartir.



Le pont en « kit » fut installé juste à côté de celui à rénover.



Une fois le pont provisoire installé, les travaux d'excavation du pont principal ont commencé afin d'atteindre la voûte ancienne à renforcer.



# Travaux—Pont rue de la Cascade (2)



Ci-contre la voûte constituant la structure principale du pont.

Les travaux consistaient à la renforcer manuellement puis l'étanchéifier afin de pouvoir résister aux passages des véhicules, des intempéries et du temps.

Les travailleurs étaient nombreux pour renforcer le dessous de la voûte ! Et finement observé par une élue du Conseil municipal.



À gauche la voûte renforcée manuellement.



La voûte finie est repartie pour 200 ans !

Nous tenons à remercier l'entreprise HEIT-MANN ET FILS pour leur beau travail et la coopération constante dont ils ont fait preuve quand des habitants ont eu besoin de passer.



## ACTIVITES AU MUSEE « Lucien ROY » DE BEURE (SECOND SEMESTRE 2021

Malgré la pandémie, le second semestre aura été très riche pour notre Musée. Nous nous sommes attachés à garder en l'état nos collections (mannequins neufs et réaménagement de certaines vitrines), à accueillir à nouveau des visiteurs et travailler à notre rayonnement à l'extérieur. Certains Beurots ont redécouvert le Musée en y trouvant beaucoup de changement.

Nous avons pu maintenir les ouvertures du Musée le mardi matin, les Journées du Patrimoine et le 11 novembre dans les règles des mesures sanitaires en vigueur.

Nous travaillons à rassembler les collections par conflit, pour une meilleure visibilité lors des visites. Quelques dons nous parviennent toujours par des familles (uniformes, objets divers et documents).

Notre fonds documentaire (cartes, lettres, témoignages, coupures journaux,) est en cours de numérisation pour permettre à terme de le mettre à disposition du plus grand nombre via internet.

Egalement, en projet, le réaménagement de la grande salle 14/ 18 en créant un emplacement de 10 m<sup>2</sup> dédié à une scénette de tranchée.

Grâce au contact et le passé d'un de nos bénévoles, de nombreux militaires ont découvert le Musée (le 28ème Groupe Géographique d'Haguenau (40), des Lieutenants du 19ème Régiment de Génie de Besançon (20), une cession PMAT (préparation militaire de l'Armée de Terre) du 13ème Régiment du Valdahon (14) ainsi que des EVAT (Engagé Volontaire de l'Armée de Terre) du 13ème Régiment du Génie (Valdahon) (30).



Nous remercions la municipalité de Beure pour la mise à disposition d'une salle « hors sac » pour accueillir ces militaires dans de bonnes conditions en cas de mauvais temps (repas et dépôt de paquets).

Nous venons de signer une convention renouvelable de dépôt d'objets rares pour quatre années avec le Musée de la Résistance et de la Déportation (MRD) de la Citadelle (Ville de Besançon). Notre Musée sera signalé sur chacun de ces objets. La réouverture du MRD est prévue en 2023.

Nous sommes également en cours de rédaction d'un accord de partenariat avec le Musée de la Paix et de l'Europe de Verdun (prêt d'objets et vente de doublons). Don de vitrines par ce Musée.

Le Crédit Agricole de Franche Comté a soutenu nos actions en faveur du Musée au travers d'une subvention bienvenue en cette période post covid.

# Associations : Musée Lucien Roy (2)



Le prêt de trois Uniformes allemands a enrichi l'exposition de l'Association Pasteur Patrimoine Arboisien « La Ligne de Démarcation à Arbois » en collaboration avec la ville d'Arbois dans le Jura et le Musée « Lucien Roy » de Beure dans le Doubs. Notre Musée a été cité dans la presse locale. Cette collaboration a débouché sur la visite au Musée d'une trentaine de collégiens de cette Ville.



Certains de nos bénévoles sont également présents aux manifestations patriotiques des Commune de Beure, Arguel, Larnod, Pugey, Boussières et Besançon.

Notre prochaine manifestation majeure sera (si possible) l'organisation d'une Choucroute au profit du Musée, le 20 février à Beure.

## Des moments difficiles ...

Avec l'hiver, la pandémie, le relâchement, la Choralyre a tendance à s'étioler. Les projets de concerts ont été contrariés par les vagues successives de la crise sanitaire. Cependant les plus fidèles choristes aiment à se retrouver autant pour les répétitions que pour les moments festifs.

Depuis l'automne, les répétitions se font le jeudi soir de 18h00 à 19h30 dans la salle de la musique, bâtiment Jules Oudet, rue de la cascade.



L'AG de la Lyre Viticole s'est tenue le 30 septembre 2021. Un moment de convivialité a suivi cette réunion. Une bonne occasion d'effacer la morosité ambiante.



Après l'AG du 30 septembre

Et puis, fin novembre, le Beaujolais nouveau a été fêté dignement.



Nous espérons que les projets suivants soient maintenus :

Dimanche 30 janvier 2022 à 17h00 : concert d'hiver à l'église de Beure.

Dimanche 8 mai 2022 à 17h00 : concert de printemps à l'église de Beure.

Le Président de la Lyre Viticole,  
Michel BAUD,

Contact : Mail : [baud.michel25@yahoo.fr](mailto:baud.michel25@yahoo.fr)

Tél : 03 81 41 07 39

## Année 2021-2022

Notre club est affilié à la Fédération Française Sport pour Tous et propose sous forme de différentes activités

« Un sport accessible à tous publics »

**Les associations sportives vont-elles voir le bout du tunnel ?** Les clubs de sport ont constaté une baisse consécutive du nombre de leurs adhérents. **La chute des licenciés fragilise les associations et met à mal le lien social qu'elles avaient construit.**

**BEURE STRETCH GYM n'a pas été épargné. C'est dans ces moment-là que les soutiens sont précieux !**

**Mais nous tenons BON !**

Pour cette rentrée de septembre 2021, nous espérons de bonnes nouvelles pour la reprise de nos activités dans la salle polyvalente. Hélas, **les cours ont repris le mardi 14 septembre 2021** mais dans la Salle HENRI BERTRAND.

Fin novembre 2021, **UNE BONNE NOUVELLE TOMBE** : la municipalité nous donne enfin son feu vert pour réintégrer la salle polyvalente. Un moment très attendu par l'ensemble des licenciés du club. Toutes les personnes qui n'ont pas repris les cours sont les bienvenues.

A la rentrée, un cours de yoga pour adultes a été mis au planning. Le cours est assuré par Laetitia MERLIN *professeur de hatha yoga*.

Horaires des cours :

JOURS	HORAIRES
LUNDI	14h00 : Marche
MARDI	18h30 – 19h45 : stretching 20h00 – 21h00 : Renforcement musculaire – step – Lia – ballons – Zumba – Freefit)
MERCREDI	YOGA ADULTES : 17h30 – 18h30
JEUDI	14h00 – 15h15 : Gym douce

L'assemblée Générale du Comité Départemental « SPORT POUR TOUS » est prévue **le samedi 26 février 2022 à la salle polyvalente de BEURE.**

Programme :

- le matin : Assemblée Générale
- midi : repas avec l'ensemble des adhérents qui seront inscrits
- après-midi : découverte et pratique de nouvelles activités ouvertes à tous.

☑ **La Fédération « SPORT POUR TOUS » accompagne les adhérents atteints du Covid long !**

☑ **Les Clubs et animateurs Sports pour Tous sont formés et ont l'expertise dans le domaine du Sport Santé Bien-Être qui permet d'accompagner ses adhérents dans un processus de reconditionnement à l'effort.**

Si vous voulez rejoindre le club, téléphonez à Danielle SIORA 06.89.86.67.13.

Pour consulter le site du club : <https://club.sportspourtous.org/beure-stretch-gym-25>

La Présidente Danielle SIORA



## **ASSOCIATION FRANC-COMTOISE DES ANCIENS COMBATTANTS SECTION DE BEURE, ARGUEL, LARNOD, PUGEY**

L'Assemblée Générale de la section des anciens combattants de Beure, Arguel, Larnod, Pugey initialement prévue le samedi 30 janvier et repoussée deux fois en raison du covid s'est finalement tenue le samedi 23 octobre à 15h dans la salle polyvalente de Beure en présence d'une cinquantaine de participants.

Après un hommage aux huit adhérents décédés depuis le premier janvier 2020 : Jack Vuillame, Louis Jarrot, André Malcuit, Michel Buttet, Denis Vuillemin, Bernard Grisey, Claude Rebillot et Marie-Louise Ballet, le président Yves Vuillame a présenté son rapport moral. L'activité a été plombée par le covid qui a entraîné l'annulation ou la célébration en comité restreint de toutes les cérémonies de 2020 et du premier semestre 2021. L'effectif est en baisse et compte, à ce jour, 84 adhérents dont : 32 anciens combattants, 23 veuves d'anciens combattants et 29 sympathisants.

Le rapport financier 2020 du trésorier Lionel Marchand a été validé par les vérificateurs aux comptes Guy Cote et Andrée Beaumont puis approuvé à l'unanimité par les adhérents présents tout comme le rapport moral du président.

Selon les statuts de l'AFCAC, le comité devait être renouvelé au complet. Par un vote à main levée, un nouveau comité composé de 11 membres a été élu pour trois ans: André Avis, Guy Cote, Roger Cuby, Claude Hayotte, Jean Laurencot, Roberto Lunardo, Lionel Marchand, Louis Merle, Dominique Mougín, René Revillard, Yves Vuillame.

Le comité réuni le vendredi 5 novembre a élu le bureau suivant pour trois ans : Président Yves Vuillame, Vice-président Louis Merle, Trésorier Lionel Marchand, Secrétaire Roberto Lunardo.

Un exposé de Mr Roberto Lunardo sur les sous-marins a clôturé cette Assemblée Générale.

### **CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2021 A BEURE**

Après cette année 2020 très difficile pour les Associations, ce 11 novembre 2021, a permis de renouer avec la commémoration de l'Armistice de la Grande Guerre qui aura réuni une soixantaine de beurots et sympathisants, une dizaine d'Anciens Combattants, le maire et son conseil municipal.

Une messe du souvenir a été célébrée en l'église Saint-Hippolyte, à l'issue, l'ensemble du cortège portant fièrement son Bleuets, a cheminé à travers le village, précédé par les porte drapeaux et un véhicule fanfare jusqu'au Monument aux Morts situé dans le cimetière de la Commune.

Sur le monument admirablement pavoisé et fleuri, les dépôts de gerbes et l'appel des Morts par notre ancien René Revillard, les discours du Président Yves Vuillame, de l'Association des anciens combattants de Beure, Arguel, Larnod et Pugey, et du maire de Beure Philippe Chaney.

A l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié a été offert par la municipalité.

# Anciens Combattants (2)



## Remise de la CROIX du COMBATTANT et du TITRE de RECONNAISSANCE de la NATION à Monsieur Gabriel CARREZ

Le dimanche 5 décembre 2021, lors de la cérémonie commémorative des Morts de la Guerre d'Algérie et des Combats d'Afrique du Nord, au pied du Monument aux Morts de la commune de Larnod dans le Doubs, Monsieur Yves Vuillame, le président de l'Association des Anciens Combattants de Beure, Arguel, Larnod et Pugey, a organisé la remise de la Croix du Combattant et du Titre de Reconnaissance de la Nation à Monsieur Gabriel Carrez, né à Besançon le 3 février 1933. Les décorations seront remises par Monsieur Louis Merle, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Titularisé Gendarme le 4 février 1961, Gabriel Carrez, sera affecté au sein du 4<sup>ème</sup> Escadron de la 7<sup>ème</sup> Légion de Gendarmerie Mobile, pour le maintien de l'ordre en Algérie du 16 juillet 1962 au 12 janvier 1963.

Il est également titulaire de la Médaille commémorative des Opérations de sécurité et du maintien de l'ordre en AFN avec agrafe Algérie.





# Les Copains d'Abord

Club des seniors

## CALENDRIER DES ACTIVITÉS

### ANNÉE 2022

LES ACTIVITÉS AURONT LIEU SI LA CRISE SANITAIRE LE PERMET.

Assemblée générale (salle Vouillot).....dimanche 13 février - 15 h 00

Repas grenouilles .....jeudi 17 mars

Voyage .....dimanche 15 mai au dimanche 22 mai

Dernier mardi du club .....mardi 28 juin

Reprise des réunions hebdomadaires.....mardi 6 septembre - 14 h

Sortie ALSACE ET VOSGES..... jeudi 6 et 7 octobre

Repas du club .....samedi 3 décembre

Réveillon (Salle Vouillot) .....mardi 31 décembre - 20 h 30

**COTISATION ANNUELLE : 20 €**



Réunions ludiques et conviviales

Tous les mardis de 14 à 18 h Salle polyvalentes.

Pas d'activité durant les vacances scolaires,

Et durant la crise sanitaire.

Contacts : Georges LOUISON - tél : 03 81 52 62 19

## PROGRAMME DES FESTIVITÉS POUR 2022

Défini lors de la réunion du 15 novembre 2021  
en présence des Associations et de la Municipalité.

### JANVIER

**Jeudi 13 Janvier** : Animation Relais des Assistantes Maternelles, 8h30/11h30, Salle Polyvalente.

**Samedi 29 Janvier** : A.G. des Anciens Combattants, à 15h, Salle Polyvalente.

**Dimanche 30 Janvier** : Concert d'hiver de la Lyre Viticole en l'Église St-Hippolyte, à 17h + Salle H. Bertrand.

### FÉVRIER

**Dimanche 13 Février** : A.G. des Copains d'Abord, à 15h, Salle Polyvalente.

**Du Lundi 14 Février au Vendredi 18 Février** :  
Les FRANCAS—Centre de Loisirs d'Hiver, 8h à 18h, Salle Polyvalente.

**Dimanche 20 Février** : Choucroute du Musée Lucien ROY, à 12h, Salle Polyvalente.

**Samedi 26 Février** : A.G. BEURE Stretch Gym & Sport pour Tous + repas de 9h à 17h, Salle Polyvalente.

### MARS

**Dimanche 06 Mars** : Sortie neige Doubs Libération US44 dans le Haut-Doubs.

**Jeudi 10 Mars** : Animation Relais des Assistantes Maternelles, 8h30/11h30, Salle Polyvalente.

**Jeudi 10 Mars** : A.G. du Musée Lucien ROY, à 15h, Salle H. Bertrand.

**Jeudi 17 Mars** : Repas grenouilles des Copains d'Abord.

**Vendredi 18 Mars** : Réunion Comité Anciens Combattants, 16h, Salle H. Bertrand.

### AVRIL

**Dimanche 03 Avril** : Congrès de l'Association Franc-Comtoise des Anciens Combattants à PIREY.

**Dimanche 10 Avril** : 1<sup>er</sup> tour Élections Présidentielles, Salle Polyvalente.

**Mardi 12 Avril** : Sortie Doubs Libération US44.

**Du Mardi 19 Avril au Vendredi 22 Avril** :  
Les FRANCAS - Centre de Loisirs de Printemps, 8h à 18h, Salle Polyvalente.

**Dimanche 24 Avril** : 2d tour Élections Présidentielles, Salle Polyvalente.

**Dimanche 24 Avril** : Journée de la Déportation - ARGUEL : 10h Messe à la Chapelle, à 11h15 Cérémonie Stèle Péquignot.

## MAI

**Dimanche 08 Mai** : Concert de Printemps Lyre Viticole en l'Église St-Hippolyte, à 17h + Salle H. Bertrand.

**Dimanche 08 Mai** : 77<sup>ème</sup> Anniversaire de la Victoire de 1945  
PUGEY : Office Religieux à 9h30, Cérémonie au Monument aux Morts à 10h30.  
BEURE : Cérémonie au Monument aux Morts Place J. Grappin, à 11h45 suivie d'un hommage à Pierre DELEUIL au Cimetière et vin d'honneur Salle Polyvalente.

**Dimanche 08 Mai** : Ouverture du Musée de 14h00 à 18h00.

**Dimanche 08 Mai** : Doubs Libération US44  
Exposition de véhicules militaires et bourse aux armes, à MICROPOLIS.

**Jeudi 12 Mai** : Animation Relais des Assistantes Maternelles, 8h30/11h30, Salle Polyvalente.

**Dimanche 15 Mai** : Voyage des Copains d'Abord en Italie (du 15 au 22 mai).

**Dimanche 22 Mai** : Doubs Libération US44, nettoyage des véhicules.

## JUIN

**Lundi 06 Juin** : Doubs Libération US44, voyage en Normandie.

**Dimanche 12 Juin** : 1<sup>er</sup> tour Élections Législatives, Salle Polyvalente.

**Mardi 14 Juin** : Pétanque Club, coupe des vétérans, 14h, Stade Municipal Félix PETETIN.

**Jeudi 16 Juin** : Pétanque Club, coupe de la ville, 8h30, Stade Municipal Félix PETETIN.

**Du Vendredi 17 Juin au Dimanche 19 Juin** : CHAMPLIVE  
Rencontre Doubs Libération US44 avec l'Amicale Comtoise Memory 44 VALDAHON.

**Samedi 18 Juin** : Appel du Général de Gaulle :  
16h00 Anniversaires, Salle H. Bertrand.  
18h00 Cérémonie au Monument aux Morts Place Jean Grappin.

**Dimanche 19 Juin** : 2<sup>d</sup> tour Élections Législatives, Salle Polyvalente.

**Mardi 21 Juin** : A.G de Beure Stretch Gym, à 21h30, Salle Polyvalente.

**Dimanche 26 Juin** : Vide grenier du Musée Lucien ROY, Salle Polyvalente et Place J. Grappin.

**Mardi 28 Juin** : Dernier mardi des Copains d'Abord, à la Salle Polyvalente.

## JUILLET

**Samedi 02 Juillet** : Castors Juniors, kermesse de l'École, Salle Polyvalente.

**Du Lundi 11 juillet au Vendredi 29 Juillet** : Les FRANCAS  
Centre de Loisirs d'Été, 8h à 18h, Salle Polyvalente.

**Jeudi 14 Juillet** : Cérémonie au Monument Place J. Grappin à 11h00, suivie du Vin d'honneur offert par la Municipalité, Salle Polyvalente.

Festivités du Comité des Fêtes, Salle Polyvalente.

## AOÛT

**Samedi 20 Août** : Pétanque Club, Challenge Patrick PETRAULT, 13h, Stade Municipal Félix PETETIN.

**Du Lundi 22 Août au Vendredi 26 Août** : Les FRANCAS  
Centre de Loisirs d'Été, 8h à 18h, Salle Polyvalente.

## SEPTEMBRE

**Mardi 06 Septembre** : Reprise des activités des Copains d'Abord, à 14h00, Salle Polyvalente.

**Jedi 08 Septembre** : Animation Relais des Assistantes Maternelles, 8h30/11h30, Salle Polyvalente.

**Dimanche 11 Septembre** : Pétanque Club, tournoi des enfants, 13h, Stade Municipal Félix PETETIN.

**Mardi 13 Septembre** : Reprise des activités de Beure Stretch Gym, Salle Polyvalente.

**Dimanche 25 Septembre** : VALMY

COMICE : 9h30 Cérémonie au Monument.

LARNOD : 10h15 Rassemblement devant la Chapelle, 10h30 Office Religieux sous cha-  
piteau, suivi à 11h30 de la Cérémonie au Monument aux Morts.

## OCTOBRE

**Jedi 06 Octobre** : Sortie Alsace & Vosges des Copains d'Abord (les 06 et 07 Octobre).

**Vendredi 07 Octobre** : Réunion du Comité des Anciens Combattants, à 16h, Salle H. Bertrand.

**Du Lundi 24 Octobre au Vendredi 28 Octobre** : Les FRANCAS  
Centre de Loisirs d'Automne, 8h à 18h, Salle Polyvalente.

## NOVEMBRE

**Samedi 05 Novembre** : A.G. Doubs Libération US44, 18h, Salle Polyvalente suivie du repas.

**Jedi 10 Novembre** : Animation Relais des Assistantes Maternelles, 8h30/11h30, Salle Polyvalente.

**Vendredi 11 Novembre** : 104<sup>ème</sup> Anniversaire de l'Armistice 1918

BEURE :

-10h30 – Messe en l'Eglise St-Hippolyte.

-11h30 – Départ du défilé devant l'Eglise, Cérémonie au Monument aux Morts du Ci-  
metière suivie du Vin d'Honneur Salle Polyvalente.

Ouverture du Musée, de 14h00 à 18h00.

**Samedi 26 Novembre** : Préparation des Colis des Anciens, Salle Polyvalente.

**Dimanche 27 Novembre** : Repas de Noël des Anciens, à 12h00, Salle Polyvalente.

## DÉCEMBRE

**Vendredi 02 Décembre** : A.G. Pétanque Club, 18h, Salle H. Bertrand.

**Samedi 03 Décembre** : Repas de Noël du Club des Copains d'Abord, Salle Polyvalente.

**Lundi 05 Décembre** : Anciens Combattants, Hommage aux Morts pour la France AFN et Indochine  
PUGY : 18h Cérémonie au Monument aux Morts.

**Samedi 24 Décembre** : Arrivée du Père Noël, à 18h00, Salle Polyvalente.

**Vendredi 31 Décembre** : Réveillon de la Saint-Sylvestre des Copains d'Abord, à 20h30, Salle Polyvalente.

# Espace Jeux

			8			2		3
2	7						9	6
		9	4				7	
8	9		3			7		
4	3		6		8		1	5
		5			4		6	8
	4				9	1		
5	2						8	9
9		7			6			

		2				4	7	5
1		6			5			
			2	4		6		
	6	3		1				
7								4
				7		1	5	
		1		9	3			
			6			2		9
5	9	8				3		

A J G J M M Z O D S C F U D Y B W J N K  
 R N S A B G Ç I O B L K X J Ç C V O S C  
 F Ç R K Z E Y V K U C V D B R D C A D D  
 K Q E N Y O U S A H J F N M Z U F E Z S  
 U S S R Z P X R A I R I K T A P N A W F  
 R R I K Z K Y M E T R Ç J F B N I G N W  
 D S H C J Z P F K P M E T R E W U L M A  
 D A T I T O U Z S R O N A C Z E W A W P  
 E O E B U H O J A H O I U J F H I J Q R  
 L N T X E U H E Ç M L A A U A Y B A H H  
 L E N N H S A B Q L H T D D S K K Q P P  
 O K O J W V A P A C M N P O C Z T O C C  
 R C R Z F R A N O I S O I N A N P X U E  
 I C I I T Y S N Ç H H F R R U P E X L S  
 M Y O S C S B P A O Z D E A D Y L U U K  
 A O N J E R X O B N N N Y L E Z O C C Q  
 M Q Y H J G O O X C C A S I U J U S G Q  
 N J M T F O N T A I N R S S X Q S I C A  
 R Q Ç E J D G U E Y P G A Z G Y E Y V K  
 J A M T A L L E N A Y V X Y X A Y G Q K

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4				■				
5	■					■		
6							■	
7					■			
8			■					■
9	■							
10								
11				■				
12			■					

## ↔ HORIZONTALEMENT

A- A+

- Petit poème lyrique et gracieux.
- Rangeait pour un temps.
- S'enliser (s').
- Chiffre antique. Bassin.
- Agence européenne de l'espace. Point dépassé.
- Un type de voile.
- Un endroit parfait. Il est vachement nourrissant.
- Premier degré. Toute peine perdue.
- Comme un chic type.
- L'art jusqu'au bout des doigts.
- Il blanchit le premier. Matières plastiques.
- Il a fait suer des gens à Memphis. Récusées.

## ⇓ VERTICALEMENT

- Abalone.
- Mousse sur le zinc. Être en devenir. Une indication pour le photographe.
- Déborde sur l'autre. Donne l'occasion de renvoyer la balle.
- Ce n'est pas la crème. On trouve de vrais sagouins parmi eux.
- Il prend deux bains par jour. Massif de l'Asie centrale.
- Permet de se reposer en Afrique. Fait des tas de cailloux.
- Qui a perdu sa flamme. Débite.
- Passé pour la première fois. Ancienne agence en URSS.

# Marchés de producteurs et circuits courts dans le Grand Besançon



## Marché des Auxons

Tous les dimanches matin 9h à 12h

## Marché d'Avanne-Aveney **Nouveau !**

Tous les jeudis place Chamfrêne  
Été de 16h à 21h | Hiver de 16h à 19h

## Marché bio de Velotte (37 Chemin des Journaux à Besançon)

Chaque vendredi de 17h30 à 20h00

## Marché des producteurs du val de Gevrey à Busy

le 1<sup>er</sup> vendredi du mois de 18 à 21h

## Marché de Cussey-sur-l'Ognon (Devant la mairie, marché de plants)

Dimanche de 8h à 12h (uniquement au printemps)

## Marché café de Deluz (Café La Pergola – Grande rue)

2<sup>ème</sup> samedi du mois de 9h30 à 12h  
Marché-foire exceptionnel aux Papèteries en mai et septembre

## Marché de Devecey (Parvis de la Halle)

Tous les mercredis de 16h à 18h45

## Marché d'Ecole-Valentin (Parking du stade) **Nouveau !**

Tous les dimanches de 8h à 13h30 **du 30 mai au 30 septembre**

## Marché de Gennes (Salle des fêtes) [Facebook](#) [Marché de Gennes](#)

2<sup>ème</sup> vendredi du mois 17h30 – 21h30  
(sauf juillet – août)

## Marché de Morre

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedi du mois 9h à 12h

## Marché de Pugey (halle du marché) [Facebook](#) [« Pugey fait son marché »](#)

Tous les samedis 8h à 12h

## Marché de Saône

Tous les samedis matin 8h à 13h30

## Le village des terroirs (Besançon Rivotte, parking de Jacobins)

Tous les dimanches matin 8h – 13h

## Marché bio de Tarragoz (Besançon, place de Lattre de Tassigny)

Tous les mardis 17h – 20h

## Marché de Vaire (à la Tuilerie)

Dernier vendredi du mois de 17h30 à 21h30

## Marché local et artisanal de Vieilley (parking de la Mairie)

Les vendredis des semaines paires de 15h à 18h

## Marché des 3 Villages : Montferrand-le-Château, Grandfontaine, Thoraise (à tour de rôle dans chaque commune) **Nouveau !**

Tous les 1<sup>ers</sup> vendredis du mois de 16h30 à 21h (Animation musicale, Buvette, Restauration)

Producteurs et artisans

## Marché couvert Beaux-Arts de Besançon

Du mardi au jeudi de 7h à 14h  
Les vendredis et samedis de 7h à 18h30  
Le dimanche matin de 8h à 13h

1	6	4	8	9	7	2	5	3
2	7	8	1	3	5	4	9	6
3	5	9	4	6	2	8	7	1
8	9	6	3	5	1	7	4	2
4	3	2	6	7	8	9	1	5
7	1	5	9	2	4	3	6	8
6	4	3	5	8	9	1	2	7
5	2	1	7	4	3	6	8	9
9	8	7	2	1	6	5	3	4

9	3	2	1	8	6	4	7	5
1	4	6	7	3	5	9	2	8
8	5	7	2	4	9	6	1	3
4	6	3	5	1	8	7	9	2
7	1	5	9	6	2	8	3	4
2	8	9	3	7	4	1	5	6
6	2	1	8	9	3	5	4	7
3	7	4	6	5	1	2	8	9
5	9	8	4	2	7	3	6	1

## Mots Mêlés : 20 communes du Grand Besançon Métropole

Audeux, Besançon, Beure, Brailles, Champoux, Chauenne, Fontain, Franois, Grandfontaine, Larnod, Mamirolle, Montfaucon, Nancray, Noironte, Pelousey, Pirey, Saone, Tallenay, Thisse, Vaire

	A	B	C	D	E	F	G	H
1	O	D	E	L	E	T	T	E
2	R	E	M	I	S	A	I	T
3	E	M	P	E	T	R	E	R
4	I	I	I	■	R	A	D	E
5	L	■	E	S	A	■	I	N
6	L	A	T	I	N	E	■	N
7	E	D	E	N	■	P	R	E
8	D	O	■	G	A	I	E	■
9	E	■	S	E	L	E	C	T
10	M	A	E	S	T	R	I	A
11	E	S	T	■	A	R	T	S
12	R	A	■	N	I	E	E	S

2022  
secteur B

# AVANNE-AVENEY (SECTEUR AVENEY)\*, BEURE, GRANDFONTAINE

\* AVANNE-AVENEY (SECTEUR AVENEY) : rues situées rive gauche du Doubs dans le sens Besançon-Dole

Trier mieux  
pour  
recycler  
plus !



Chez vous,  
tous les emballages et  
tous les papiers se trient.

Sortez votre bac  
pour 4h30

Ne vous fiez pas aux habitudes :  
les horaires de passage des camions  
peuvent varier dans votre commune.

[www.grandbesancon.fr](http://www.grandbesancon.fr)

UNE QUESTION, UN DOUTE ?

☎ 03 81 41 55 35

## COLLECTE LE VENDREDI

Décalée d'un jour après un jour férié  
Début des collectes : 4h30

CHAUQUE  
SEMAINE  
DÉCHETS RÉSIDUELS

TOUTES LES  
2 SEMAINES  
DÉCHETS RECYCLABLES

semaines  
paires

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
5 1 D 2 L 3 M 4 M 5 J 6 V 7	1 M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28	9 M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31	10 V 1 S 2 D 3 L 4 M 5 M 6 J 7 V 8 S 9 D 10 L 11 M 12 M 13 J 14 V 15 S 16 D 17 L 18 M 19 M 20 J 21 V 22 S 23 D 24 L 25 M 26 M 27 J 28 V 29 S 30	11 M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31	12 M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31
18 M 1 J 2 V 3 S 4 D 5 L 6 M 7 M 8 J 9 V 10 S 11 D 12 L 13 M 14 M 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 M 21 M 22 J 23 V 24 S 25 D 26 L 27 M 28 M 29 J 30	14 M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31	15 M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31	16 M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31	17 M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31	18 M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31
23 M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31	19 M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31	20 M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31	21 M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31	22 M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31	23 M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31
24 M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31	20 M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31	21 M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31	22 M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31	23 M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31	24 M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31
25 M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31	21 M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31	22 M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31	23 M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31	24 M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31	25 M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31
26 M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31	22 M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31	23 M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31	24 M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31	25 M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31	26 M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31

## SERVICE GESTION DES DÉCHETS

Accueil du public de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30  
94 avenue Clémenceau à Besançon



2022  
secteur B

# AVANNE-AVENEY (SECTEUR AVENEY)\*, BEURE, GRANDFONTAINE

\* AVANNE-AVENEY (SECTEUR AVENEY) : ruelles situées rive gauche du Doubs dans le sens Besançon-Dole

## COLLECTE LE VENDREDI

Décalée d'un jour après un jour férié  
Début des collectes : 4h30

## CHAQUE SEMAINE

DÉCHETS RÉSIDUELS

## TOUTES LES 2 SEMAINES

DÉCHETS RECYCLABLES

## semaines paires

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
V 1	2	1	2	J 1	1	M 1	1	M 1	1	J 1	1
S 2	3	M 2	3	V 2	2	M 2	2	M 2	2	V 2	2
D 3	4	M 3	4	S 3	3	J 3	3	J 3	3	S 3	3
L 4	5	J 4	5	D 4	4	V 4	4	V 4	4	D 4	4
M 5	6	V 5	6	L 5	5	S 5	5	S 5	5	L 5	5
M 6	7	D 6	7	M 6	6	D 6	6	D 6	6	M 6	6
J 7	8	S 7	8	J 7	7	M 7	7	M 7	7	J 7	7
V 8	9	L 8	9	V 8	8	S 8	8	S 8	8	V 8	8
S 9	10	M 9	10	D 9	9	D 9	9	D 9	9	S 9	9
D 10	11	M 10	11	L 10	10	L 10	10	L 10	10	D 10	10
L 11	12	J 11	12	M 11	11	M 11	11	M 11	11	L 11	11
M 12	13	V 12	13	M 12	12	M 12	12	M 12	12	M 12	12
M 13	14	S 13	14	J 13	13	D 13	13	D 13	13	L 13	13
J 14	15	D 14	15	L 14	14	L 14	14	L 14	14	M 14	14
V 15	16	L 15	16	M 15	15	M 15	15	M 15	15	V 15	15
S 16	17	M 16	17	V 16	16	S 16	16	S 16	16	S 16	16
D 17	18	M 17	18	D 17	17	D 17	17	D 17	17	D 17	17
L 18	19	J 18	19	L 18	18	L 18	18	L 18	18	L 18	18
M 19	20	V 19	20	M 19	19	M 19	19	M 19	19	M 19	19
M 20	21	S 20	21	L 20	20	L 20	20	L 20	20	L 20	20
J 21	22	D 21	22	M 21	21	M 21	21	M 21	21	M 21	21
V 22	23	L 22	23	J 22	22	J 22	22	J 22	22	J 22	22
S 23	24	M 23	24	V 23	23	V 23	23	V 23	23	V 23	23
D 24	25	M 24	25	S 24	24	S 24	24	S 24	24	S 24	24
L 25	26	J 25	26	D 25	25	D 25	25	D 25	25	D 25	25
M 26	27	V 26	27	L 26	26	L 26	26	L 26	26	L 26	26
M 27	28	S 27	28	M 27	27	M 27	27	M 27	27	M 27	27
J 28	29	D 28	29	J 28	28	J 28	28	J 28	28	J 28	28
V 29	30	L 29	30	V 29	29	V 29	29	V 29	29	V 29	29
S 30	31	M 30	31	D 30	30	D 30	30	D 30	30	D 30	30
D 31		M 31		L 31	31	L 31	31	L 31	31	L 31	31

# Mémo Tri

## BAC DE TRI JAUNE LES RECYCLABLES



EN VRAC pas dans un sac

PAS D'OBJETS que d'un emballage

BIEN VIDER huile de lavoir

AVEC ou SANS bouchon

NE PAS EMBOÏTER sur un autre



EMBALLAGES PLASTIQUES  
liquides et solides



EMBALLAGES ENCARTON  
liquides et solides



PAPIERS  
journaux / magazines  
Programmes / prospectus  
Papiers / cartons  
emballages



EMBALLAGES METALLIQUES  
liquides / solides



BORNE TEXTILES  
LES TEXTILES,  
CHAUSSURES,  
MAROQUINERIE



dans un SAC FERMÉ



BAC GRIS  
LES DÉCHETS NON RECYCLABLES



dans un SAC FERMÉ



CONTENEUR VERRE  
LES EMBALLAGES EN VERRE



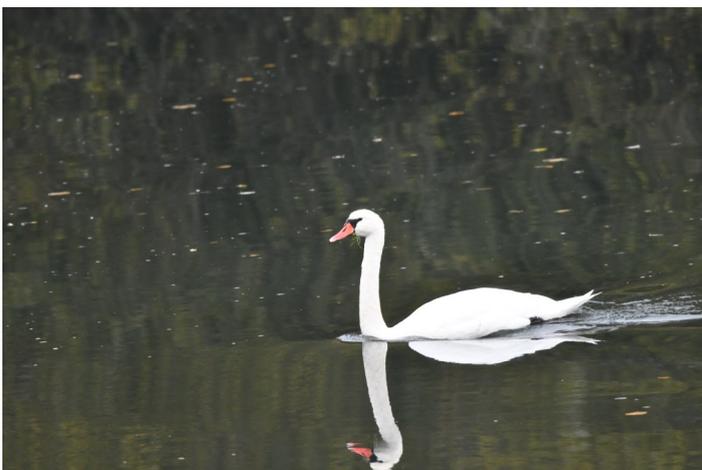
AVEC ou SANS bouchon  
Bouteilles / flacons  
liquides



COMPOSITEUR  
LES BIODÉCHETS



SAUF résines de Mandarines, oranges



**Petite galerie photos de cette période hivernale, n'hésitez pas à nous envoyer vos photos afin d'alimenter notre site internet et nos prochains bulletins !**

*Le Maire, l'ensemble du Conseil  
municipal et du CCAS, ainsi que  
les employés communaux, vous  
souhaitent de passer de belles  
fêtes de fin d'année.*

*Restez prudents.*



Bulletin communal de Beure — Directeur de la publication : Le 3ème adjoint—Nicolas HAMEL. Rédaction et mise en page : les membres du Conseil municipal, le secrétariat de mairie. — Ont participé à ce numéro : Les associations mentionnées. Impression : commune de Beure —Ne pas jeter sur la voie publique.

Commune de Beure — 45 rue de Besançon 25720 BEURE — 03.81.52.61.30 — beure.mairie@wanadoo.fr

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30